

 <https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1105828-granville-c-est-injuste-et-discriminatoire-les...>

 3 min read

Granville. "C'est injuste et discriminatoire" : les élèves du voyage scolaire tirés au sort

Le collège Malraux de Granville prépare un voyage scolaire d'une semaine à Madrid en Espagne, prévu fin mai, pour les élèves de 4^e qui apprennent l'espagnol. Le séjour, financé par le programme Erasmus, prévoit un nombre de places limitées - l'équivalent d'un bus - et une participation de 50 euros par élève. Pour choisir ceux qui seront du voyage, le collège a organisé un tirage au sort. Au final, sur 82 élèves concernés, 56 partiront à Madrid et 26 resteront à Granville.

Un sentiment d'injustice

"*C'est injuste et discriminatoire*", dénoncent une dizaine de parents d'élèves, choqués par la méthode. "*Mon fils est rentré en pleurs en disant qu'il ne voulait plus retourner à l'école*", raconte le père d'un collégien. "*Dans chaque classe, il y a des élèves qui ne partiront pas, mais qui devront suivre les préparatifs. Nos enfants sont exclus avant, pendant et après.*"

Les parents auraient préféré "*devoir payer un peu plus cher pour que tous les enfants puissent partir*". Et de poursuivre : "*Chez les enfants, cette situation génère un sentiment d'injustice. Nous ne souhaitons pas qu'elle se reproduise dans les années à venir.*"

Les parents remettent aussi en cause la sincérité du tirage au sort. "*Des binômes avaient été constitués. Si un élève du binôme était tiré au sort, l'autre partait avec lui*", explique un parent. "*Mais les règles ont changé en cours de tirage et les binômes ont été défaits.*" Au-delà du tirage au sort, les parents pointent un manque de communication de la part de la direction du collège. "*Nous avons été nombreux à demander un entretien à la principale,*

mais elle nous a répondu qu'elle n'avait pas le temps de nous recevoir", expliquent-ils. "Elle nous a renvoyés vers l'association des parents d'élèves qui n'a pas plus d'informations."

"Il ne s'agit pas d'un voyage touristique, mais d'un projet pédagogique dans le cadre d'un partenariat Erasmus avec un autre établissement. De fait, la question n'est pas de savoir si nous allons affréter un ou deux bus. Le nombre de places dépend de la capacité d'accueil de l'établissement partenaire à l'étranger et des financements obtenus", indique la directrice, Nathalie Maulny-Lechonnaux. Avant de poursuivre : "Nous avons reçu plus de demandes que nous n'avons de places et il fallait donc passer par un tirage au sort, comme le font de nombreux établissements, pour sélectionner les élèves." La principale conclut : "Au final, 26 élèves n'ont pas été tirés au sort, c'est malheureux, mais nous sommes bien obligés de rentrer dans le cadre réglementaire. Enfin, sur 550 collégiens scolarisés à Malraux, 310 vont profiter d'une mobilité à l'étranger en 2024. Pour une première année, c'est une belle réussite et le programme est appelé à monter en puissance."

Generated with Reader Mode